



SANTÉ ET PRÉVENTION : BIEN VIVRE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON PROJET DE SENSIBILISATION DES ELUS ET RESPONSABLES LOCAUX

Une situation en Languedoc-Roussillon qui se dégrade

De nombreux facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires et des cancers, premières causes de mortalité en France, sont bien connus : consommation et pratiques alimentaires défavorables, sédentarité, tabagisme, exposition au soleil, pollution, stress, précarité, etc. Le Languedoc-Roussillon présentait, jusque dans les années 90, une situation sanitaire plutôt favorable dans ces domaines, mais il est en train de perdre ses avantages et de rattraper, voire même dépasser, les moyennes nationales.

Face au coût humain, sociétal et économique de ces pathologies, la prévention semble indispensable. Mais il ne s'agit pas uniquement d'éduquer la population afin que celle-ci change ses comportements défavorables à sa santé, ces stratégies ayant en effet montré leurs limites. Les interventions prévues doivent s'inscrire dans une véritable démarche de promotion de la santé dans ses cinq axes : élaborer une politique publique saine ; créer des milieux favorables ; renforcer l'action communautaire ; acquérir des aptitudes individuelles ; réorienter les services de santé.

Les collectivités territoriales au cœur de la politique régionale de santé publique

Le Schéma régional d'éducation pour la santé du Languedoc-Roussillon (2003-2007), la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004, le Programme national nutrition-santé placent les collectivités territoriales au cœur de la politique régionale de santé publique en incitant au « soutien au développement de l'éducation pour la santé dans les projets portés par les collectivités territoriales et les différentes administrations en développant une culture commune en promotion de la santé ». Par ailleurs, elles sont invitées à participer au Groupement régional de santé publique, elles sont représentées à la Conférence régionale de santé et, par là même, elles participent à la mise en œuvre des programmes de santé du Plan régional de santé publique. Les collectivités peuvent donc jouer un rôle important dans le nouveau paysage régional de la santé publique. Mais sont-elles suffisamment mobilisées, informées et accompagnées ?

Une façon de développer une culture commune est de sensibiliser et former les acteurs et de favoriser les échanges entre eux. Jusqu'à présent, ce sont surtout les professionnels des collectivités qui ont pu bénéficier de telles formations. Or, sans une sensibilisation des élus (et plus généralement des décideurs), leur implication dans l'élaboration et le soutien d'une politique globale de santé publique paraît difficile.

Par ailleurs, une étude menée en 2006 par le Comité régional d'éducation pour la santé Languedoc-Roussillon auprès de plusieurs décideurs de la région (élus et chefs de service de collectivités territoriales) sur les freins et leviers à la mise en place de projet de nutrition / activité physique, et de manière plus générale de prévention et de promotion de la santé, a révélé, entre autres, un besoin d'information, de formation et d'accompagnement des élus de la région dans ce domaine.

Les élus des collectivités territoriales sont donc confrontés à un certain nombre d'interrogations pour lesquelles ils ont besoin de réponses afin de mettre en place des actions de santé publique.

- Quel est leur rôle dans la nouvelle organisation régionale de la santé publique et plus précisément en promotion de la santé ?
- Quels projets peuvent être mis en place ?
- Quels sont les freins, les leviers à la mise en place de projets ?
- Quels sont les lieux et les personnes ressources sur chaque territoire ?
- Quelles sont les méthodes pour agir ?
- Quels sont les outils disponibles ?

En réponse à ces interrogations, le Pôle régional en éducation pour la santé du Languedoc-Roussillon propose un programme pilote de sensibilisation des décideurs de la région.

Agir... Prévention



Conférence Régionale de Santé du Languedoc-Roussillon



Objectifs

Favoriser et faciliter l'implication des élus des collectivités territoriales de la région Languedoc-Roussillon dans une démarche intersectorielle de promotion de la santé, notamment dans la prévention des maladies cardiovasculaires et des cancers.

A l'issue du programme, les élus auront :

- une meilleure connaissance de l'organisation et des enjeux de santé publique dans la région
- identifié leur rôle dans une démarche de prévention et de promotion de la santé
- identifié les ressources et les partenaires à mobiliser
- identifié les méthodes et les outils pour agir
- découvert des projets existants
- échangé sur leurs pratiques avec d'autres élus
- bénéficié d'un accompagnement méthodologique pour la mise en place de leur projet
- valorisé leurs projets

Les stratégies mises en place pour atteindre ces objectifs spécifiques sont les suivantes :

- Organiser et mettre en place trois journées de sensibilisation des élus de la région dans chaque département
- Accompagner la mise en place de projets
- Organiser une rencontre régionale des élus sensibilisés
- Valoriser l'ensemble des projets

Public concerné

Ce projet s'adresse aux élus de la région Languedoc-Roussillon. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, se faire accompagner d'un collaborateur de leur collectivité.

Les sessions seront organisées au niveau départemental. Ce niveau territorial devrait favoriser les échanges entre les élus, l'identification des ressources locales ainsi que l'émergence de projets communs. Par ailleurs cela permet de s'appuyer sur les associations d'élus, les Comités d'éducation pour la santé et les Comités territoriaux de santé publique, tous organisés au niveau départemental.

Une cinquantaine de participants par journée est prévue. Les décideurs seront informés par les associations d'élus et d'autres canaux (GRSP, CRS, Comités territoriaux de santé publique, CNFPT/ENACT, mailing direct).

Indirectement, les services des collectivités territoriales ainsi que la population vivant sur les territoires de ces élus bénéficieront des effets de cette sensibilisation. En effet, ceux-ci devraient mettre en place des actions dont leur population bénéficiera.

Les étapes du projet

1. Mise en place des comités de pilotage

Le **comité de pilotage** du projet est constitué des porteurs du projet : le Pôle régional en éducation pour la santé (Comité régional d'éducation pour la santé Languedoc-Roussillon (Cres-LR) et d'Epidaure, département de prévention du Centre régional de lutte contre le cancer de Montpellier) ainsi que des Comités départementaux d'éducation pour la santé (Codes) de l'Aude, du Gard, de la Lozère et des Pyrénées Orientales. Par ailleurs, participent au comité de pilotage des représentants des institutions (Groupement régional de santé publique, Conférence régionale de santé, DRASS), des collectivités territoriales (élus et cadres du Conseil régional, des Conseils généraux, des municipalités), des associations d'élus, la délégation Languedoc-Roussillon du Centre national de la Fonction publique, des personnalités médicales ainsi que le Directeur des relations institutionnelles et médicales de sanofi-aventis.

Le rôle de ce comité de pilotage est de :

- Contribuer à l'élaboration du projet
- Veiller à sa réalisation
- L'évaluer et le valoriser

Dans chaque département, un **comité d'organisation** est mis en place, piloté par le Codes (par le Cres LR et Epidaure dans l'Hérault), et comprenant les associations d'élus du département, des représentants du Comité territorial de santé publique ainsi que du Directeur des relations institutionnelles et médicales de Sanofi-Aventis.

Le rôle de ce comité d'organisation est de :

- Organiser la logistique des formations
- Assurer le lien entre les journées de formation
- Participer à l'évaluation et à la valorisation

2. Sessions de sensibilisation des élus

Une session comprend **3 journées d'information et de sensibilisation par département**.

La première journée portera sur l'organisation et les enjeux actuels de la santé publique en France et en région, les dispositifs et les outils existant ainsi que sur le rôle de l'élu et la place des collectivités territoriales dans ce nouveau paysage de santé publique.

Les deux journées suivantes aborderont plus concrètement la prévention des maladies cardio-vasculaires et des cancers. A titre d'exemple, les thèmes suivants seront abordés : bien manger dans notre restauration collective ; comment favoriser l'activité physique de ses administrés ; santé environnement et bien-être des citoyens, santé et développement durable, etc. Des expériences mises en place dans des collectivités de la région (ou hors région le cas échéant) seront présentées par des élus impliqués dans ces projets.

3. Accompagnement des projets

A la suite des journées de sensibilisation, les élus souhaitant mettre en œuvre des actions de promotion de la santé pourront être accompagnés dans leurs démarches par le Codes de leur département (le Cres-LR et Epidaure pour l'Hérault).

4. Rencontre régionale

Une rencontre régionale rassemblant tous les participants à ces formations sera proposée un an après la première journée de sensibilisation. Elle permettra d'échanger et de valoriser les projets initiés par les élus. Annoncée dès la première journée de sensibilisation, elle sera un rendez-vous pouvant motiver les engagements des collectivités territoriales dans la mise en place d'actions.

5. Valorisation du projet et communication des résultats

Tout au long du projet, une communication sur le projet lui-même et sur l'engagement des élus dans cette démarche sera effectuée auprès des médias locaux et régionaux (journaux, radios, télévision). Des conférences de presse seront réalisées dans chaque département lors du lancement du projet et au niveau régional lors de la rencontre régionale.

Par la suite, les résultats seront également valorisés auprès des mêmes médias. La rencontre régionale sera un moment fort de communication dans la mesure où elle permettra de valoriser la mise en place de nouvelles actions dans la région.

Une plaquette mettant en valeur les projets mis en œuvre sera éditée et diffusée aux élus de la région.

Par ailleurs, il est prévu que ce projet soit également valorisé par l'écriture d'articles dans des revues à l'attention d'élus et des collectivités territoriales (Le Moniteur, La Gazette des communes, La Gazette Santé social, La lettre de l'élu, La lettre du cadre, etc.) ainsi que dans des revues scientifiques et de santé publique. Des communications sur le projet seront proposées dans des colloques.

Enfin, l'information sera relayée sur les sites des partenaires.

6. Evaluation

Une évaluation rigoureuse de ce projet pilote permettra entre autres d'étudier son efficacité, son efficience et les conditions de son extension.

7. Calendrier

Mars 2008	Lancement du projet, planification et organisation des premières journées de sensibilisation dans les cinq départements
Juillet 2008	1 ^{ère} journée de sensibilisation dans chacun des 5 départements
Septembre et novembre 2008	2 ^{ème} et 3 ^{ème} journées de sensibilisation
Juillet 2008 à Mai 2009	Soutien aux projets émergents
Juin 2009	Rencontre régionale
Juillet- Octobre 2009	Evaluation du projet et valorisation

Partenariat

Porteurs du projet :

Pôle régional en éducation pour la santé : Comité régional d'éducation pour la santé Languedoc-Roussillon et Epidaure, département de prévention du Centre régional de lutte contre le cancer de Montpellier
Comités départementaux d'éducation pour la santé de l'Aude, du Gard, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales

Le réseau des Comités d'éducation pour la santé de la région et Epidaure disposent de compétences reconnues en formation et conseil en méthodologie dans le domaine de la prévention, l'éducation et la promotion de la santé. Plus particulièrement, Epidaure est spécialisé dans la prévention des cancers. Par ailleurs, ces organismes agissent auprès de différentes collectivités territoriales de la région depuis plusieurs années dans le domaine de la formation des professionnels, en appui méthodologique des services ou des décideurs, ainsi que dans la conduite d'actions en partenariat.

Financeurs :

Agir pour la prévention, une initiative sanofi-aventis
Groupement régional de santé publique

Comités de pilotage :

Autour des porteurs et financeurs du projet : Associations d'élus, Comités territoriaux de santé publique, Centre national de la fonction publique territoriale, Conférence régionale de santé, cadres et élus de collectivités territoriales de la région

Contacts

Coordination régionale :

Geneviève Le Bihan, Cres-LR, Tel. 04 67 04 89 54, Courriel : lebihan.cres@wanadoo.fr
Jean-Christophe Azorin, Epidaure, Tel. 04 67 61 30 18, Courriel : azorin@valdorel.fncclcc.fr

Coordination dans les départements :

Aude : Michaël Cribaillet, Marie-Christine Sabadie, Codes 11, Tel. 04 68 71 32 65, Courriel : cribaillet.codes11@orange.fr

Gard : Lydie Hébréard, Julie Alborghetti, Codes 30, Tel. 04 66 21 10 11, Courriel : lydie.hebreard-cdes30@wanadoo.fr

Hérault : Geneviève Le Bihan, Cres-LR, Tel. 04 67 04 89 54, Courriel : lebihan.cres@wanadoo.fr,
Jean-Christophe Azorin, Epidaure, Tel. 04 67 61 30 18, Courriel : azorin@valdorel.fncclcc.fr

Lozère : Carole Bussadori et Christine Richard, Codes 48, Tel. 04 66 65 33 50,
Courriel : bussadori.codes48@wanadoo.fr ; richard.codes48@wanadoo.fr

Pyrénées Orientales : Karine Briot, Cathy Oustrière, Codes 66, Tel. 04 68 61 42 95, Courriel : codes66.po@wanadoo.fr